

video art

FESTIVAL ET FORUM INTERNATIONAL DE LA VIDEO DE LA TV
DES NOUVELLES IMAGES ET DES ARTS ELECTRONIQUES

Chers AMis,

le VIDEO-ART FESTIVAL de Locarno a le plaisir de vous informer que la IX édition aura lieu du 1.er au 4 août 1988, pour ce qui concerne la manifestation officielle.

Nous désirons d'abord dédier une pensée à notre chère amie Dany Bloch, cofondatrice et promotrice enthousiaste de notre manifestation et qui a malheureusement disparu dans les derniers jours. Nous réaliserons, à sa mémoire, une vidéo, en hommage à une des précurseurs et des pionniers de l'art video.

Le programme officiel du VIDEO-ART FESTIVAL vous sera remis dans les prochains jours et il sera, comme pour les éditions passées, plein d'initiatives, de manifestations collatérales, d'imprévus et de surprises.

Les Commissaires et les artistes, ainsi que les invités, se retrouveront le dimanche, 31 juillet 1988, pour un party et une soirée spéciale sur le Lac Maggiore.

Les colloques, encore une fois très engagés, démarreront le mardi 2 août, au Monte Verità. Ils se tiendront, comme l'année passée, dans la matinée, tandis que les oeuvres en concours seront programmées dans l'après-midi.

Pour ce qui concerne les logements, la disponibilité est, comme chaque année, très limitée, à cause de l'haute saison. Nous invitons donc tous les intéressés à nous envoyer tout de suite leur adhésion.

En vous souhaitant bien de choses nous vous présentons, Chers Amis, nos meilleures salutations.

video art

FESTIVAL ET FORUM INTERNATIONAL DE LA VIDEO DE LA TV
DES NOUVELLES IMAGES ET DES ARTS ELECTRONIQUES

9ème VIDEO - ART FESTIVAL - LOCARNO
1er - 4 août 1988

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

M./M.me/M.lle

Nom Prénom

Adresse Pays

Téléphone Telex

Organisation

Je confirme ma présence à Locarno du au

Jury Commissaire Relateur Artiste
 Journaliste Invité Participant

Les membres des Jurys, les commissaires et rapporteurs des Colloques recevront une invitation à part pour l'hospitalité et les cachets. Pour les artistes, les journalistes et les invités, ayant droit d'accréditation, est prévue une sélection, selon décision du Comité exécutif, avec une communication personnelle. Pour tous les participants l'entrée aux colloques, au programme officiel et aux manifestations collatérales, est gratuite.

Nous vous prions de nous communiquer votre adhésion d'ici le 30 juin 1988, au plus tard.

Pour question d'organisation nous prions aussi tout le monde de vouloir nous envoyer, dûment remplie et signée, la fiche suivante pour la réservation de l'hotel, les places étant limitées.

RESERVATION D'HOTEL

M./M.me/M.lle

Nom Prénom

Adresse (le répéter s.v.p.)

Organisation

Réservez s.v.p. pour moi no. chambre (s) avec no. lit (s)*avec/sans bain

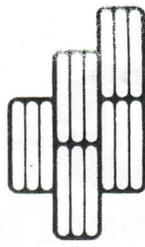
Catégorie : Ière IIème IIIème

Arrivée le Départ le

* Biffer ce qui ne convient pas.

Signature:

Date



AIVAC

ASSOCIATION INTERNATIONALE ASSOCIACION ASSOCIAZIONE
INTERNATIONALE ASSOCIATION INTERNACIONAL INTERNAZIONALE
POUR LA VIDEO FOR VIDEO IN PARA EL VIDEO PER IL VIDEO
DANS LES ARTS ARTS AND EN LAS ARTES NELLE ARTI E
ET LA CULTURE CULTURE-IAVAC Y LA CULTURA NELLA CULTURA

Le 4 août 1988, à 15'00 h, aura lieu comme prévu dans le programme, l'Assemblée Générale de l'AIVAC, que cette année est très importante et dans laquelle seront ratifiés quelques amendements aux Statuts, qui ont été proposés à l'occasion des réunions de Bologna, Offenbach et Paris. Nous vous donnons ici quelques extraits des Statuts; l'ordre du jour sera remis aux membres et à tous ceux qui en feront demande.

STATUTS A. I. V. A. C.

DENOMINATION, BUTS, SIEGE

ARTICLE 1

Sous la dénomination

AIVAC - ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA VIDEO DANS LES ARTS ET LA CULTURE

International Association for Video in Arts and Culture (I.A.V.A.C)

est constituée, conformément aux statuts présents et aux articles 60 et suivants du Code Suisse, une association à but non lucratif.

ARTICLE 2

1. L'Association internationale comprend notamment les centres de production, de conservation, de distribution, publics ou privés, qui se consacrent principalement aux arts-média et à la vidéo. Elle rassemble les artistes qui exercent leur activité dans ce domaine et les spécialistes. Peuvent aussi en faire partie tous ceux qui s'intéressent à ces nouvelles formes de la créativité artistique (collectionneurs, musées, amateurs, galeries, chercheurs, industries, etc.) Elle a notamment pour but:

- a) d'établir un lien entre ses membres en vue de renseigner ceux-ci sur l'évolution de la technologie et, d'une façon générale, sur l'évolution de la situation liée aux expressions artistiques en rapport avec les moyens électroniques et les implications culturelles possibles;
- b) de favoriser une meilleure connaissance des oeuvres déjà réalisées, par la publication de catalogues nationaux et internationaux, ainsi que par la création de vidéothèques spécialisées.
- c) de promouvoir les expressions artistiques liées à la vidéo et aux autres moyens électroniques existants ou à venir en particulier:
 1. par la création d'un bulletin d'information
 2. par l'organisation périodique de manifestations nationales et internationales; telles que séminaires, ateliers, festivals;
 3. par toute autre initiative susceptible de favoriser cette activité: accès à la télévision par air, câble, etc.
 4. par la création de prix destinés à stimuler la créativité artistique dans ce domaine.
- d) de susciter une réflexion critique sur ces nouvelles formes d'expression, en particulier par l'organisation de colloques, tables rondes que devraient suivre des publications à la fois théorique et pratique.

- e) d'encourager et de multiplier les échanges d'information ainsi que des rencontres d'artistes.
- f) d'encourager la création de centres de production, de distribution, de conservation autonomes ou dans le cadre d'institutions telles qu'organismes TV, musées, fondations, institutions internationales (Unesco, Conseil de l'Europe, etc.).
- g) d'établir les droits d'auteur concernant les artistes vidéo et d'assurer leur protection.
- h) d'accorder une attention particulière aux pays en voie de développement pour y susciter et y stimuler, dans la mesure du possible, une production susceptible d'exprimer les différentes identités culturelles.
- i) de favoriser l'expérimentation de la vidéo avec celle des autres média élargissant aujourd'hui la perspective de la recherche dans le domaine des arts visuels.
- l) de favoriser toute recherche en vue d'améliorer la créativité artistique dans l'éducation liée à la pratique de ces moyens.

Au cours de ces journées l'AIVAC (Association Internationale pour la Vidéo dans les Arts et la Culture) a été présentée par ses fondateurs:

- René Berger, président, Lausanne
- Angiola Churchill, New York University, New York, vice-président
- Vittorio Fagone, Université d'architecture, Milan, vice-président
- Enrico Fulchignoni, CICT, Unesco, Paris, vice-président
- Rinaldo Bianda, président du Videoart Festival, Locarno, secrétaire général
- Dany Bloch, Musée d'Art Moderne ARC, Paris, secrétaire générale adjointe
- Nicolaus Sombart, Conseil de l'Europe, Strasbourg, membre
- Madeleine Gobeil, Unesco, Paris, membre

Lecture a été donnée des statuts de l'Association fondée en décembre 1981 au siège de l'Unesco. Se sont affiliés à l'AIVAC, sous l'appellation de fondateurs associés, les personnes suivantes:

- Sandro Bertossa, trésorier, Télévision Suisse, Lugano
- Hubert Besacier, Symposium international d'art performance, Lyon
- Florent Bex, ICC, Anversa
- Giuseppe Curonici, membre de la CORSI, Télévision Suisse, Lugano
- Anne-Marie Duguet, Université la Sorbonne, Paris
- Helmut Friedel, Lembachhaus, Munich
- Farrokh Gaffary, Conseiller télévision, Iran
- Michael Goldberg, Centre expérimental, Vancouver
- Wulf Herzogenrath, Kölnischer Kunstverein, Köln
- Barbara London, Museum of Modern Art, New York
- Ursula Perucchi, Kunsthau Zurich
- Robert Stéphane, Télévision Belge, Liège
- Teresa Wagner, UNESCO, Paris
- Katsuhiko Yamaguchi, Centre expérimental, Tokyo
- Jean-Pierre Brossard, Chef des affaires culturelles, La Chaux-de-Fonds
- Sergio Genni, Télévision Suisse, Lugano

Je désire devenir membre de l'AIVAC

Je voudrais recevoir informations supplémentaires

Je participe à l'assemblée générale

Je vous prie de m'envoyer l'ordre du jour

Lieu et date

Signature:

video art

FESTIVAL ET FORUM INTERNATIONAL DE LA VIDEO DE LA TV
DES NOUVELLES IMAGES ET DES ARTS ELECTRONIQUES

Aux relateurs
des Colloques 1988

André
Cher Monsieur,

le plan
Nous avons le plaisir de vous informer que le prof. René Berger, proposant des colloques de cette année, a fait un plan très ambitieux, afin de développer les rencontres de l'année passée, visés sur l'image intelligente.

pour le plan de l'année passée
Nous vous envoyons ci-joint le projet de base proposé en vous priant de vouloir nous honorer de votre participation. Notre Président prendra contact avec vous, pour vous confirmer ou préciser votre cachet, qui comprend, outre l'hospitalité, aussi votre voyage et votre travail.

à l'année
Le VIDEO-ART FESTIVAL démarre le 1.er août 1988 et se terminera le 4 août. Tous les relateurs des colloques seront reçus par les autorités, le lundi soir, 1.er août, à l'occasion de la Fête Nationale Suisse. Les travaux auront lieu, comme pour les années passées, au Monte Verità de Ascona, ils commenceront mardi matin, 2 août et se termineront le 4 août, avec une réception, vers midi, au Château de la Ville de Locarno.

Nous vous demandons de nous envoyer une introduction à votre relation, ainsi qu'une photo, vu que tous les travaux, ainsi que ceux des années dernières, seront publiés, avec une retrospective de l'évolution du VIDEO-ART FESTIVAL de Locarno, qui a été le premier à surgir en Europe en 1980.

un aperçu de l'année
Dans l'attente de vos nouvelles nous vous présentons, Cher Monsieur, avec nos compliments, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ah,